



Syndicat Local Pénitentiaire des Surveillant(e)s Et Surveillant(e)s brigadiers

C.D MELUN



Quelle mémoire courte !!

Le mercredi 05 juin 2024, une équipe de fouille est constituée afin de retirer un téléphone portable sur un détenu condamné à la RCP (Réclusion Criminelle à Perpétuité), ce même détenu devant être transféré le lendemain.

Ce détenu, lors de cette fouille n'obtempère pas et il détruit le téléphone devant nos collègues, le rendant inexploitable immédiatement. **Étrange non ??**

Malgré les événements récents, le transfert est maintenu malgré le fait que le détenu soit au courant de sa date de transfert au CNE. **EST-CE NORMAL ??**

Un risque réel et injustifié est imposé à nos collègues des escortes alors que ce cycle CNE pouvait probablement être reporté.

Le risque zéro n'existe pas et nous en avons eu tristement la preuve !!

Relever les niveaux des escortes est une bonne chose, les effectuer en appliquant les règles du bon sens et de la sécurité des personnels en est une autre !! Et si le détenu avait prévenu quelqu'un pour tenter de s'évader ?

La mémoire est courte pour les décisionnaires. Oubliez-vous que nous étions devant vos portes pour dénoncer cette insécurité ?

Le SPS Melun condamne cette décision qui est dénuée de bon sens.

Le SPS Melun se doit de dénoncer ces pratiques au vu de l'actualité récente.

Le curseur du danger n'est pas le même quand on se trouve derrière un bureau ou devant un détenu.

LE SPS, LE SEUL SYNDICAT 100% SURVEILLANT(E)S ET 100% INDEPENDANT !

À Melun, le 06 juin 2024

Pour le bureau local

Mail : sps.cd-melun@justice.fr

Site internet : www.sps-penitentiaire.fr

Facebook : SPS DI Paris